

Formation

Comprendre les institutions locales pour agir

Dates et lieux à Virieu-le-Grand, les 2 et 3 octobre 2026

Durée 1,5 jours – 10 heures

Responsable de la formation et formatrice Charlotte Dementhon

1/ Présentation de notre formation

Pourquoi cette formation ?

Mairie, intercommunalité, département, Service départemental à la Jeunesse, l'Engagement et le Sport, Direction régionale des Affaires culturelles... : qui sont nos interlocuteurs? Quelles sont leurs compétences? Comment fonctionnent nos institutions? Comment améliorer nos relations avec elles en tant qu'associations ?...

Nous sommes en relation avec les pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales) pour accéder à des salles ou des subventions. Nous souhaiterions parfois entrer en relation pour réaliser du plaidoyer. Mais il n'est pas toujours facile de savoir à quel pouvoir public s'adresser d'une part, et au service du pouvoir public d'autre part, selon la demande que nous portons. Ce qui peut générer de la frustration quand on ne reçoit pas de réponse.

Cette formation se concentrera sur les pouvoirs publics de l'échelon local : la commune, la communauté de communes et la sous-préfecture.

Objectifs pédagogiques de la formation

- Clarifier le paysage institutionnel dans lequel s'inscrit l'action du collectif ou de l'association
- Connaître les compétences portées par la commune, la communauté de communes et la sous-préfecture et leurs relations
- Savoir identifier au sein d'un pouvoir public le bon service et le bon interlocuteur-ice

Programme de la formation

La formation est conçue comme l'alternance entre pratique (par des études de cas et des échanges sur les pratiques professionnelles) et théorie.

Ce programme est donné à titre indicatif et sera adapté selon les attentes et les besoins des participants.

Jour 1 :

Soirée (17h30-20h30) : Accueil en mouvement et collecte des questions des participant-es / Travail individuel pour dessiner le paysage institutionnel de son collectif ou de son association / Premier démêlage sur la différence entre décentralisation et déconcentration

Jour 2 :

Matin (9h – 12h30) : Accueil / Débat mouvant sur le droit des collectifs et des associations (espace public, subventions) / Point sur la transformation des pouvoirs publics (après la Loi NOTRe et la RGPP)

Après-midi (14h – 17h30) : Travail autour de cas pratiques : accepter, négocier, abandonner / Bilan et évaluation de la formation

Évaluation et suivi de l'action de formation

- Des temps quotidiens collectifs sont prévus pour que les participant-es puissent revenir sur les contenus proposés, poser des questions et exprimer d'éventuelles difficultés.
- Un bilan final permettra une évaluation avec les participant-es. Les critères utilisés pour le bilan : acquisition et appropriation des outils, des dispositifs, des démarches méthodologiques selon les projets et les contextes professionnels des stagiaires et les applications concrètes envisagées.
- Une attestation de suivi de formation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise aux participant-es à l'issue de la prestation.

Les participant·e·s

Chaque formation est ouverte de 4 à 12 participant·e·s.

Cette formation est ouverte à toutes personnes impliquées dans des associations ou des collectifs.

La présence des participants sera enregistrée par la signature d'une feuille de présence à chaque demie-journée de la formation.

Il est attendu que les participant·es soient présent·es pendant toute la durée de la formation.

Nous sommes à votre écoute, si vous avez en formation un besoin particulier, par exemple lié à une situation de handicap. Nous pourrions en parler et étudier ensemble la possibilité d'adapter les modalités de la formation.

Prérequis

Il n'y a pas de prérequis pour participer à la formation.

Des supports écrits peuvent être utilisés pendant la formation. En cas de difficulté à la lecture et à l'écriture, nous pourrions en parler et étudier ensemble la possibilité d'adapter les modalités de la formation.

2/ Qui est entre-autres ?

« Agis dans ton lieu et pense avec le monde »
Edouard Glissant

Cette formation s'inscrit dans la réalisation du projet associatif d'entre-autres.

entre-autres est une association d'éducation populaire fondée en 2015 et basée dans le Bugey.

Ce qui occupe les personnes engagées dans entre-autres, c'est de « Faire Collectif, Faire Société, Faire Monde ». Autrement dit, nous voulons **comprendre, développer et renforcer nos relations pour multiplier nos capacités à agir ensemble**. C'est la relation et l'action collective qui, selon nous, permettront de faire reconnaître la pluralité et l'égalité de nos vies, de nos corps, de nos droits et de rendre ainsi le monde plus juste et plus vivable.

entre-autres agit sur trois axes : la politique de la relation, l'action collective et l'approche de la complexité, via des formations, des accompagnements de collectifs et des projets locaux.

entre-autres est titulaire de la certification Qualiopi depuis 2021.

Ce que faire de la formation en tant qu'association d'éducation populaire veut dire pour nous

- Nous construisons la formation avec les participant-es, leur singularité, leurs affects, leurs expériences, leur corps, leurs pré-occupations opérationnelles
- Nous invitons les participant-es (et nous-mêmes) à s'impliquer dans la formation, à partager leur point de vue et à le situer, à écouter, à accepter d'être bousculé-e, à tenter des pas de côté, à être vigilant-es sur les mots utilisés, à expérimenter, à poser un regard réflexif sur ses pratiques et à prendre leur part de responsabilité dans le déroulé et l'ambiance de la formation...
- Nous accueillons pendant la formation les savoirs expérientiels aussi bien que théoriques, tous utiles dans la construction d'un savoir collectif et la compréhension de ce que nous vivons collectivement.
- Nous nous efforçons d'être transparent-es dans nos intentions et nos réactions et de créer un contexte enthousiasmant (espaces, livres à disposition, diversité des ressources dans leurs formats ou leur genre)

La formatrice

entre-autres est une association qui compte quatre formateur-ices salariées. Ce sont les formatrices qui assurent le suivi pédagogique et le suivi administratif des participant.e.s.

Cette formation est assurée par **Charlotte Dementhon** :

« Je me suis rendue compte qu'après 5 ans à Sciences-Po Bordeaux, je ne pouvais pas toujours répondre simplement aux questions très concrètes de ma sœur sur les élections municipales ou les compétences de la région. En accompagnant des associations, j'ai entendu les appréhensions que nourrissaient les relations avec les pouvoirs publics et aussi les frustrations de ne pas savoir à qui s'adresser. C'est pour cela que j'ai créé cette formation (et aussi un blog qui s'appelle Tikpoli) »

Fondatrice, coordinatrice d'entre-autres et formatrice depuis 2015.

Expériences précédentes dans une association de solidarité internationale et à l'Ambassade de France au Zimbabwe.

Diplômée de Sciences-Po Bordeaux en 2009

3/ Comment cette formation va se passer ?

Un accompagnement dès le premier contact et après la formation

Nous sommes à votre disposition dès votre inscription et toujours disponible après la formation pour répondre à toutes vos questions. Par mail ou par téléphone.

Si nécessaire, vous pouvez être mis-e en contact avec un autre membre de l'association entre-autres que votre

interlocutrice.

Des moments clefs de la formation

Le premier matin

Nous vous demanderons de prendre connaissance et de signer le règlement intérieur. Nous pouvons vous l'adresser sur demande par mail.

Nous vous présenterons notre « document de positionnement » sur le thème de la formation. Nous vous demanderons de le remplir, pour vous. C'est un temps de réflexion personnelle qui appelle à nommer ses connaissances et ses intuitions sur le thème.

Enfin nous recueillerons vos demandes afin d'adapter le programme de formation.

La dernière après-midi de formation

Nous vous demanderons de faire un point à partir de votre positionnement initial. Cela permet de faire le bilan sur les connaissances que vous avez acquises pendant la formation.

Nous vous demanderons également de remplir l'évaluation de formation.

Après la formation

Nous vous enverrons une attestation de formation professionnelle ainsi que le compte-rendu de la formation que nous venons de passer ensemble.

Six mois après la formation, nous vous enverrons par mail un nouveau questionnaire, court, afin de voir ce que la formation a produit pour vous. Nous vous remercions d'avance d'y répondre. Nous préférons des réponses courtes à pas de réponses du tout !

En pratique

Dates et lieu à venir

La formation se tiendra dans une salle de formation à Virieu-le-Grand sur 1,5 jours consécutifs, pour une durée de 10 heures, de 17h30 à 20h30 le premier jour et 9h00 à 12h30 puis de 14h00 à 17h30 le second jour. Les horaires seront rediscutés avec les participant-es le premier jour de la formation.

La formation se déroule entièrement en présentiel. Le lieu d'accueil est accessible aux personnes à mobilité réduite et se veut accessible aux personnes en situation de handicap. entre-autres tente de s'adapter aux réalités de chacun-e. Contactez-nous pour que nous construisions ensemble la formation qui vous convient au mieux.

Nous pouvons vous adresser des informations complémentaires et une liste d'hébergements près de lieu de formation après demande par mail.

Financement de la formation professionnelle

Professionnel (financé par l'employeur, par plan de formation, ...) - 500€ net de taxe *Demande d'exonération de TVA validée par le formulaire fiscal N° 3511* (soit 50€/ heure)

Individuel – de 30 à 100€ net de taxe (possibilité de régler en plusieurs fois)

Nous pouvons faire le point sur les possibilités de financement.

Si le financement professionnel est accordé, vous pouvez également demander la prise en charge de vos frais de déplacement et d'hébergement.

Nous souhaitons que les personnes dont la situation ne leur permet pas de bénéficier de financement professionnel puissent participer à nos formations. Contactez-nous pour en parler !

Modalités d'inscription

Inscriptions par courriel auprès d'entre-autres (formation@entre-autres.org) à l'aide de notre bulletin d'inscription.

Dès réception de l'inscription, nous vous envoyons les documents nécessaires pour une prise en charge par votre employeur et/ou votre OPCO (devis et programme détaillé).